

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

N°217

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 40

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 NOVEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 21 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19 heures sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Étaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Étaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Danielle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Patrick LE HYARIC

Monsieur Pascal BEAUDET

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Jean-Yves VANNIER

Madame Thérèse MBONDO

Monsieur Rachid ZAÏRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Enseignement

OBJET : Subventions aux projets des écoles maternelles et élémentaires. Année scolaire 2018/2019.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°105 du 14 juin 2018 relative à la délégation d'attribution accordée à Madame la Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

Adoption à l'unanimité par 46 pour

DELIBERE :

ALLOUE une subvention au profit des écoles suivantes :

MATERNELLE TAOS AMROUCHE

- 1 000 € pour le projet "Initiation à la danse - Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

MATERNELLE MARC BLOCH

- 150 € pour le projet "Cuisine",
- 150 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE BROSSOLETTE

- 300 € pour le projet "Coins sciences",
- 150 € pour le projet "Jardin",
- 100 € pour le projet "Histoires de traces".

MATERNELLE FRANCOISE DOLTO

- 500 € pour le projet "La ferme des animaux",
- 800 € pour le projet "Marionnettes - Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

MATERNELLE FRANCINE FROMOND

- 150 € pour le projet "Jardin",
- 150 € pour le projet "Environnement".

MATERNELLE LOUISE MICHEL

- 150 € pour le projet "La semaine du goût",

- 200 € pour le projet "Médiation animale",
- 150 € pour le projet "Jardin".

MATERNELLE JEAN PERRIN

- 390 € pour le projet "Ferme de Richemont",
- 276 € pour le projet "Les sens en éveil",
- 1 000 € pour le projet "Une autre relation au monde du vivant- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

MATERNELLE VANDANA SHIVA

- 400 € pour le projet "Intergénération",

MATERNELLE SAINT JUST

- 150 € pour le projet "BCD".

MATERNELLE STENDHAL

- 450 € pour le projet "Potager".

MATERNELLE ANNE SYLVESTRE

- 150 € pour le projet "Cuisine",
- 150 € pour le projet "Jardin".

ECOLE JOLIOT CURIE

- 150 € pour le projet "Une Fresque à la manière de Lascaux",
- 150 € pour le projet "Kamishibai".

ECOLE CHARLOTTE DELBO

- 200 € pour le projet "Equitation".

ECOLE JULES GUESDE

- 200 € pour le projet "Equitation".

ECOLE FRIDA KAHLO

- 150 € pour le projet "Culture et art du spectacle",
- 150 € pour le projet "Conte et boîte à histoires",
- 200 € pour le projet "Jardin",
- 200 € pour le projet "Vivre à travers le temps".

ECOLE PAUL LANGEVIN

- 200 € pour le projet "Histoires des arts",
- 600 € pour le projet "Jardin".

ECOLE WANGARI MAATHAI

- 200 € pour le projet "Jardin",
- 384 € pour le projet "Sports : lutte et acrosport",
- 300 € pour le projet "Parcourir la Villette".

ECOLE JEAN MACE

- 150 € pour le projet "Jardin et biodiversité",
- 100 € pour le projet "Carnet de voyage autour de l'Odyssée",
- 200 € pour le projet "Les animaux",
- 200 € pour le projet "Equitation",
- 1 000 € pour le projet "Faire danser le corps et les mots- Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC)".

ECOLE ROBESPIERRE

- 150 € pour le projet "Jardin".

Ces sommes seront versées sur la coopérative des écoles.

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice en cours au :

- ✓ 65738.211 (65738.211.303) pour 6 916 euros,
- ✓ 65738.212 (65738.212.303) pour 4 884 euros.

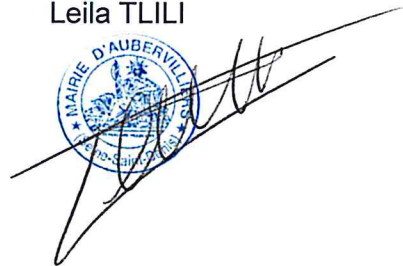
Reçu en préfecture le : 23/11/18

Publié le : 23/11/18

Certifie exécutoire : 23/11/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Aubervilliers. The seal contains the text "MAIRIE D'AUBERVILLIERS" and "19-21 NOVEMBRE 1858". A handwritten signature in black ink is written over the seal.